

ASSEMBLÉE NATIONALE

8 mars 2019

SYSTÈME DE SANTÉ - (N° 1681)

Adopté

AMENDEMENT

N° AS1472

présenté par
M. Mesnier, rapporteur

ARTICLE 10

À l'alinéa 27, substituer aux mots :

« Les 1° à 3° du I entrent »

les mots :

« Le I entre ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Rédactionnel.